

65^e Année - N° 27
Le Numéro
10 CENTIMES
BUREAUX
ET REDACTION:
ROUEN, Grande-Rue, 71
TOURCOING, rue Carnot, 133

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

65^e Année - N° 27
MARDI
27
Janvier 1920
Les Abonnements
et les Publicités
sont reçus
71, Grande-Rue, ROUEN
33, rue Carnot, TOURCOING

L'organisation mondiale du travail. - Un attentat contre le ministre allemand Erzberger

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

L'Allemagne et le Traité

La question la plus importante pour nous en ce moment, est de savoir si l'Allemagne nous paiera, quand elle nous paiera et combien elle nous paiera.

La Commission des réparations vient de tenir sa première séance officielle, ouverte en présence de M. Millerand. Sous l'active présidence de M. Jonnart, elle va se mettre immédiatement à la tâche, une tâche étonnamment difficile et compliquée. Son rôle consiste à déterminer le montant des sommes que nous doit l'Allemagne et à échelonner les échéances.

Mais pour ce qui est de faire rentrer ces créances, c'est l'affaire des gouvernements intéressés, avant tout de notre, puisque la France est le principal créancier.

Il s'agit de donner à l'Allemagne l'impression que les Alliés vainqueurs savent ce qu'ils veulent et qu'ils le veulent énergiquement. Le Conseil suprême de l'Entente vient de demander à la Hollande l'extradition du Kaiser. Il n'était vraiment pas très difficile de prévoir ce que serait la réponse de La Haye. Les chanceries, disposant de moyens d'information qui nous manquent, n'ont pu avoir le moindre doute ni nourrir la plus légère illusion à cet égard. Le refus des Pays-Bas a dû être escompté depuis longtemps déjà. Si maintenant l'Entente se contentait d'encaisser purement et simplement cette rebuffade, elle donnerait au monde entier, surtout à l'Allemagne, le sentiment d'avoir accompli un geste vain.

L'extradition du Kaiser concerne uniquement la Hollande, mais celle des officiers allemands, accusés de crimes, met en cause le gouvernement germanique qui s'est engagé, par le traité, à livrer les coupables. Or, tout indique qu'il s'apprête à ne point tenir cet engagement. Nous touchons ici à une affaire vraiment capitale. La France et l'Angleterre, après une enquête minutieuse ayant duré de longs mois, ont remis aux autorités germaniques une liste des officiers à livrer. Elles ont pris nettement position. Il aurait mieux valu, nous l'avons dit, réclamer les coupables beaucoup plus tôt. Mais enfin la demande est partie pour Berlin.

Si nous permettons au gouvernement allemand de l'étudier, quelles que soient les difficultés qu'il invoque, ce sera pour lui le plus précieux des encouragements. Il ne manquera pas de recommencer de plus belle, à la première occasion.

On entend souvent dire que l'exécution du traité dépendra des dispositions de l'Allemagne. Il serait, semble-t-il, beaucoup plus vrai de renverser cette proposition, de dire que l'état d'esprit de l'Allemagne dépendra, pour une bonne part, de la manière plus ou moins énergique dont nous aurons fait exécuter le traité.

Nul peuple au monde, l'Allemand moins que tout autre, pour qui les engagements écrits ont la valeur que l'on sait, ne se résigne, de gaieté de cœur, à payer à ses créanciers vainqueurs, une centaine de milliards, au bas mot, s'il n'aperçoit la moindre possibilité d'échapper à cette terrible obligation. C'est aux Alliés à lui fermer avec un soin minutieux toutes les issues. S'ils ne le ferment pas, s'ils se montrent faibles, hésitants, s'ils donnent, pour débiter, des coups d'épée dans l'eau, le parti militariste, qui prêche ouvertement la revanche, agira de plus en plus de force en Allemagne. Il fera miroiter au peuple l'espoir de piétiner le pacte de Versailles et de ne rien payer du tout. Ses arguments de propagande sont tout indiqués. Et tout montre, hélas! que cette propagande trouverait aisément le terrain le plus favorable pour se développer.

L. F...

La Réunion du Bureau international du Travail

La Réunion du Bureau international du Travail, l'ORGANISATION MONDIALE DU TRAVAIL, LA PREMIERE SEANCE.

Paris, 26 janvier. — Le traité de Versailles a prévu comme une des institutions de la Société des Nations, un Bureau international du Travail, chargé de l'organisation mondiale du travail.

Le Bureau international comprend vingt-quatre membres, lesquels ont été désignés lors de la Conférence internationale du travail tenue à Washington, où étaient représentés quarante et un Etats.

Le Bureau n'a tenu, à Washington, que trois séances de pure forme, et il se réunit aujourd'hui à Paris pour se constituer et s'organiser. Voici, d'ailleurs, l'ordre du jour :

1. Mesures à prendre pour l'application des travaux de la conférence de Washington; 2. Nominations d'un directeur permanent; 3. Organisation de l'Office international du Travail; 4. Budget de l'Office international; 5. Conférence des marins; 6. Lettre et ordre de jour; 7. Seconde conférence annuelle générale; 8. Lettre de clôture de la session; 9. Commission de la main-d'œuvre; 10. Examen des propositions relatives à la constitution du Conseil d'administration; 11. Situation relative aux huit principales puissances industrielles.

Les douze gouvernements qui sont représentés sont : la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, l'Argentine, le Canada, la Pologne et le Danemark.

Les représentants ouvriers sont : MM. Léon Jouhaux (France), Oudegeest (Hollande), Stuart Bunning (Grande-Bretagne), Lindequist (Suède), Legien (Allemagne) et Draper (Canada).

Les représentants patronaux sont : MM. Guérin (France), sir Allan Smith (Angleterre), Pirelli (Italie), Jules Carlier (Belgique), Hodasz (Tchéco-Slovaquie), et Schindler (Suisse).

La conférence s'est ouverte sous la présidence de M. Fontaine, qui a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

Cette séance étant la première, depuis la ratification du traité de paix, nous saisissons l'occasion d'affirmer que la conférence travaille à des œuvres de paix et que son œuvre est inspirée de désirs nobles, désir de rendre les peuples plus heureux et plus unis par le travail fécond et organisé.

La conférence s'est ajournée ensuite à mardi, pour laisser aux délégués le temps de prendre contact et d'examiner les questions à l'ordre du jour.

La Réunion du Bureau international du Travail

Les délégués travaillistes britanniques sont contraindre de reconnaître que la situation irlandaise actuelle n'offre que deux alternatives : Le maintien de l'union avec la Grande-Bretagne, au moyen de la force armée; la séparation complète et la reconnaissance d'une république irlandaise indépendante.

Le docteur Dernburg demande que son pays puisse offrir comme compensation des produits fabriqués. Le chiffre des sommes à payer doit être fixé rapidement. Le total de 100 milliards d'or ne peut déjà être réalisé. Il faudra substituer d'impôts nouveaux à l'impôt existant. La communauté indiscutable des intérêts français et allemands permettra par la suite de mener la lutte contre le bolchevisme. Le docteur Dernburg conclut :

Les intérêts de l'Entente et les intérêts de l'Allemagne sont inséparables.

OFFICIERS ALLIÉS ARRETÉS EN ROUMANIE

M. Jean-Joseph Schiopul, publiciste, en Transylvanie, nous écrit de Genève que nous ayons annoncé, d'après une dépêche allemande, que le commandant militaire roumain d'Avail aurait arrêté les officiers alliés envoyés par le Conseil suprême afin de faire une enquête sur les atrocités commises par les Roumains dans les camps de concentration où se trouvent des internés hongrois.

D'après lui, voici les faits tels qu'ils se sont passés : Au mois d'octobre dernier, les autorités roumaines avaient arrêté à la frontière roumaine des personnes attachées à une mission étrangère (non française), parce que ces personnes voulaient exporter en Hongrie, par fraude, une somme d'environ deux millions et demi de lei roumains. L'exportation était et reste interdite, comme d'ailleurs est interdite l'exportation de la monnaie française, par exemple. D'ailleurs ces faits ont été portés à la connaissance de la mission internationale de Budapest.

A la mémoire des victimes des sous-marins allemands

UN MONUMENT AU CAP BLANC-NEZ

Paris, 26 janvier. — Le maréchal Foch a quitté Paris se rendant au cap Blanc-Nez où il va inaugurer un monument à la mémoire des victimes des sous-marins allemands.

Une délégation anglaise y prend part.

London, 26 janvier. — Le « Daily Telegraph » dit que 200 marins et fusiliers-marins britanniques qui ont combattu à Zeebrugge, sont partis, aujourd'hui, de Douvres, pour assister à la pose de la première pierre par le maréchal Foch, du monument commémoratif qui sera élevé au Cap Blanc-Nez.

Le cérémonie

Calais, 26 janvier. — Le maréchal Foch est arrivé à la gare Maritime à 10 heures, et a été reçu par les autorités civiles et militaires.

Devant les personnalités présentes, le maréchal Foch a déclaré :

Calais a bien travaillé pendant la guerre. Après s'être battu comme des lions, il fut que les Français comprennent que le salut et le relèvement du pays sont dans le travail et la paix civile.

Le maréchal et les autorités se rendirent ensuite, en automobile, au cap Blanc-Nez.

La pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire des marins français et britanniques tombés dans la défense du détroit, à ce lieu sur le territoire de Sangatte.

A midi, le maréchal Foch gravit la falaise. Il tient par le bras l'amiral Ronnech, qui est suivi de toutes les personnalités qui se groupent autour de la pierre se trouvant au milieu d'un troupeau de drapeaux.

Le président anglais du Comité du monument adresse une allocution au maréchal Foch, que les troupes saluent par des hurlements. La musique joue la « Marseillaise ».

Le maréchal étend alors, avec une truelle d'argent, le ciment sur le socle où sera posée la pierre.

La musique exécute l'hymne anglais pendant que les personnalités se retirent aux acclamations de la foule.

LES GRÈVES A HALLUIN

Une grève au chômage

de M. Demestre-Demestre

Une grève vient d'éclater dans le township de M. Demestre-Demestre, rue de Lille, où 53 ouvriers tissiers et 39 ouvrières de la préparation ont quitté le travail après avoir présenté des revendications au sujet du relèvement du barème de salaires. Ils ont annoncé qu'ils ne reprendront le travail qu'après avoir reçu complète satisfaction.

Une quarantaine d'ouvriers de catégories spéciales continuent le travail.

LES QUOTIDIENNES

L'INFLUENCE D'ALBERT DE MUN

Sur les catholiques de ma génération, l'influence d'Albert de Mun fut profonde. Ceux qui naquirent à la vie politique et à la vie des œuvres religieuses et sociales, il y a une trentaine d'années, n'eurent pas de chef plus écouté, de modèle plus aimé, d'entraîneur plus suivi que l'ancien soldat devenu un grand tribun, l'une des gloires les plus éclatantes et certainement les plus pures, de la tribune française.

Un an ou deux après le toast d'Alger et les instructions du Vatican en faveur du rétablissement à la République, le célèbre orateur vint à Arras pour prononcer un discours. Il avait profité avec empressement de l'occasion qu'on lui offrait de répondre publiquement aux injustes et dures critiques que lui avait values son discours-programme de Lyon.

Il y avait dans l'auditoire deux jeunes gens, deux amis que la magnifique éloquence du député de Bretagne enthousiasma. Séduts dès la première minute par ce verbe magique porté jusqu'au fond de la salle par une incomparable voix d'argent — qui, hélas! devint un verbe muet plus tard — ils se distinguèrent d'un geste s'éclairant avec les périodes ou tranchés de clameurs, les deux jeunes gens suivirent avec un intérêt passionné les superbes développements du discours. Ils applaudirent à tout rompre les exposés si hardis et si sages à la fois de la doctrine des catholiques sociaux. Et quand M. de Mun, dans un mouvement d'irrépressible éloquence, lança un appel à la conscience des jeunes pour travailler au salut de la patrie et de la société, ils se levèrent, émus, et, dans leurs bras, il y eut comme un serment de mettre leur bonne volonté au service des grandes causes : la religion et la France et la démocratie.

Les deux amis ont tenu parole : l'un est devenu un religieux à la parole ardente et qui a consacré sa belle intelligence et son zèle infatigable aux œuvres d'éducation populaire; l'autre s'est enrôlé dans l'armée des publicistes chrétiens et il s'efforce de rester le disciple fidèle du grand catholique, du sincère ami des ouvriers, du promoteur clairvoyant des principales réformes sociales réalisées depuis quarante ans en France.

Combien d'autres jeunes gens ont dû à l'influence d'Albert de Mun le bonheur de connaître leur véritable voie et de remplir leur devoir vis-à-vis de leur patrie et de leur peuple! Et comme M. Eugène Duhaut, l'éminent président des « Semaines Sociales », a eu raison, samedi, au meeting du Cirque de Paris, de rendre un ému hommage à la mémoire du vaillant orateur et écrivain, au nom des catholiques sociaux!

Cette génération-ci doit beaucoup à M. de Mun : elle lui doit sa vocation sociale. Nous n'aurions pas d'autres raisons d'aimer la belle figure du fondateur des Cercles catholiques, qu'elle nous faudrait garder précieusement son souvenir comme celui d'un précurseur et d'un modèle.

Maurice Aubert.

LA PAIX

A la Conférence des Ambassadeurs

LA PREMIERE REUNION

Paris, 26 janvier. — La Conférence des ambassadeurs des puissances alliées, instituée, comme on le sait, pour veiller à l'application du traité de paix entre les réunions des chefs de gouvernement, a commencé ses travaux lundi au ministère des Affaires étrangères.

M. Millerand a présidé cette première séance. Le Conseil, après avoir voté le programme de ses travaux et approuvé le texte de la réponse à une note allemande concernant les commissions de délimitation, a examiné le texte de la lettre qui sera envoyée à M. Ador, concernant l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations.

LA SITUATION MINISTERIELLE

Les interpellations sur la politique générale

Paris, 26 janvier. — Sur l'initiative de M. Arago, président des groupes de l'Entente républicaine démocratique, un certain nombre de députés de ces groupes, certains ce matin, ont demandé des interpellations sur la politique générale du gouvernement. Ils ont décidé de rendre compte de leur entretien à leurs groupes respectifs.

Aucune autre décision n'a été prise.

LA PAIX

A la Conférence des Ambassadeurs

Paris, 26 janvier. — M. Millerand, président du Conseil, est arrivé, ce matin, à 8 h. 30, à la gare de l'Est, venant de Strasbourg, accompagné de sa famille. M. Millerand a été accueilli sur le quai de gare par M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; M. Raux, préfet de police; M. Gasquet, chef de cabinet à la présidence du Conseil; M. Carteron, chef-adjoint du cabinet des affaires étrangères.

EN RUSSIE

Arrestation d'un Roumain à Nice

Un vœu en faveur des familles nombreuses

Paris, 26 janvier. — Cet après-midi a eu lieu la séance de clôture du Congrès de la Fédération Française des Unions des Syndicats professionnels féminins.

Le Congrès, à l'unanimité, a émis le vœu suivant :

Qu'un suralnaire soit accordé aux chefs de famille d'un cabinet qui, nécessairement, le 17 février, sera démissionnaire. Il serait préférable d'attendre les quelques semaines qui nous séparent de cette date, pour apprécier le gouvernement à l'œuvre et envisager, le cas échéant, les modifications qui pourraient être apportées à sa composition.

D'autre part, on ne citait qu'une candidature au poste de vice-président, qui sera présentée par M. Groussier, député socialiste de la Seine.

LES PROCHAINS BEATIFICATIONS

Le Congrès de la Fédération française des Unions des Syndicats professionnels féminins

Le Congrès de la Fédération française des Unions des Syndicats professionnels féminins, qui s'est tenu à Paris, a émis le vœu suivant :

Qu'un suralnaire soit accordé aux chefs de famille d'un cabinet qui, nécessairement, le 17 février, sera démissionnaire. Il serait préférable d'attendre les quelques semaines qui nous séparent de cette date, pour apprécier le gouvernement à l'œuvre et envisager, le cas échéant, les modifications qui pourraient être apportées à sa composition.

D'autre part, on ne citait qu'une candidature au poste de vice-président, qui sera présentée par M. Groussier, député socialiste de la Seine.

INFORMATIONS

CE QUE COMPTENT FAIRE M. POINCARÉ

Paris, 26 janvier. — D'après une déclaration de M. Poincaré, le président, désireux de se consacrer complètement à la reconstruction de la France, n'accepterait pas avant trois ans, un poste dans le gouvernement.

M. DUTASTA A BERLIN

Paris, 26 janvier. — Le séjour de M. Dutasta à Berlin semble, selon qu'il résulte d'un énoncé, soit qu'il abandonne le poste de directeur des affaires allemandes, soit qu'il se retire dans la vie privée.

DEUX CAS D'ESPÉRANTISE LETHALOGIQUE

Lyon, 26 janvier. — A Lyon, deux cas d'espérantise létal, dont un mortel, ont été constatés à l'Hôtel-Dieu.

L'INFLUENZA A NEW-YORK

Un monde de New-York a été envahi par l'épidémie d'influenza dans les dernières semaines de l'année dernière. Les rapports venus de Boston, de Philadelphie et de New-York, signalent dans ces villes une augmentation alarmante de l'épidémie d'influenza.

LA PAIX

A la Conférence des Ambassadeurs

Paris, 26 janvier. — M. Millerand, président du Conseil, est arrivé, ce matin, à 8 h. 30, à la gare de l'Est, venant de Strasbourg, accompagné de sa famille. M. Millerand a été accueilli sur le quai de gare par M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; M. Raux, préfet de police; M. Gasquet, chef de cabinet à la présidence du Conseil; M. Carteron, chef-adjoint du cabinet des affaires étrangères.

LA PAIX

A la Conférence des Ambassadeurs

Paris, 26 janvier. — M. Millerand, président du Conseil, est arrivé, ce matin, à 8 h. 30, à la gare de l'Est, venant de Strasbourg, accompagné de sa famille. M. Millerand a été accueilli sur le quai de gare par M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; M. Raux, préfet de police; M. Gasquet, chef de cabinet à la présidence du Conseil; M. Carteron, chef-adjoint du cabinet des affaires étrangères.

LA PAIX

A la Conférence des Ambassadeurs

Paris, 26 janvier. — M. Millerand, président du Conseil, est arrivé, ce matin, à 8 h. 30, à la gare de l'Est, venant de Strasbourg, accompagné de sa famille. M. Millerand a été accueilli sur le quai de gare par M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; M. Raux, préfet de police; M. Gasquet, chef de cabinet à la présidence du Conseil; M. Carteron, chef-adjoint du cabinet des affaires étrangères.

LA PAIX

A la Conférence des Ambassadeurs

Paris, 26 janvier. — M. Millerand, président du Conseil, est arrivé, ce matin, à 8 h. 30, à la gare de l'Est, venant de Strasbourg, accompagné de sa famille. M. Millerand a été accueilli sur le quai de gare par M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; M. Raux, préfet de police; M. Gasquet, chef de cabinet à la présidence du Conseil; M. Carteron, chef-adjoint du cabinet des affaires étrangères.

LA PAIX

A la Conférence des Ambassadeurs

Paris, 26 janvier. — M. Millerand, président du Conseil, est arrivé, ce matin, à 8 h. 30, à la gare de l'Est, venant de Strasbourg, accompagné de sa famille. M. Millerand a été accueilli sur le quai de gare par M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; M. Raux, préfet de police; M. Gasquet, chef de cabinet à la présidence du Conseil; M. Carteron, chef-adjoint du cabinet des affaires étrangères.

DERNIERE HEURE

UN ATTENTAT contre M. Erzberger

Le ministre légèrement blessé L'agresseur arrêté

Bâle, 26 janvier. — On mande de Berlin : A 2 h. 30, au moment où M. Erzberger, ministre des Finances, quittait le Palais de Justice et montait en automobile, un individu a tiré sur lui deux coups de revolver. Le ministre a été légèrement blessé à l'épaule. L'agresseur a été arrêté. C'est un nommé Oltwil, de Hirschehl.

Les circonstances de l'attentat

Berlin, 26 janvier. — Au moment de l'attentat, M. Erzberger venait de quitter le Palais de Justice, accompagné de son avocat, le docteur Friedländer, avec lequel il s'entretenait. Tout à coup, un jeune homme, très habillé, s'approche d'eux et tire un coup de feu. M. Erzberger s'est efforcé de se relever, mais le coup a été mortel. M. Erzberger a été transporté à l'hôpital.

Le ministre a été transporté à l'hôpital.

M. Deschanel accepte une invitation

du Conseil municipal de Paris

Paris, 26 janvier. — M. Deschanel a accepté l'invitation du bureau du Conseil municipal de Paris, de se rendre immédiatement à l'Hôtel de Ville, après la prise de possession de ses pouvoirs, à l'Élysée, le 16 février.

Une réception aura lieu ensuite. Le Conseil invitera également MM. Poincaré, Fallières et Loubet.

M. Max, bourgmestre de Bruxelles remercie le Conseil municipal de Paris de lui avoir décerné le titre de « citoyen de Paris »

Paris, 26 janvier. — M. Adrien Odin, président du Conseil municipal de Paris a reçu une lettre de M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, remerciant le Conseil municipal de lui avoir décerné le titre de « citoyen de Paris ».

Par son mot, dit M. Max, de conseiller l'exceptionnelle faveur que le titre de « Citoyen de Paris » confère à un homme d'État, M. Adrien Odin a prouvé que le privilège de représenter, et donc avoir connaissance les sentiments d'affection pour la France et la Ville de Paris.

Un vœu exprimé par le Conseil municipal de Paris sera adressé au Président de la République.

M. Pichon élu président du Syndicat de la Presse parisienne

Paris, 26 janvier. — Le Comité du « Syndicat de la Presse parisienne » s'est réuni, pour procéder à l'élection du président du Syndicat.

Au début de la réunion, M. de Natche, vice-président, a rendu hommage à la mémoire du très regretté Jean Dupuy; puis il a vivement remercié ceux de ses collègues qui avaient voulu à lui offrir la présidence.

Le Comité, à l'unanimité, a nommé président du « Syndicat de la Presse parisienne », M. Pichon, directeur du « Petit Journal », dont l'élection honore grandement le Syndicat.

Incendie d'une fabrique de cellulose, à Saint-Denis

Paris, 26 janvier. — Un incendie s'est déclaré cet après-midi dans une fabrique de cellulose de Saint-Denis. Quatre personnes ont été légèrement blessées.

L'EMPIRE DES AIRS

DEUX AVIONS CAPOTENT LES DEUX PILOTES TUÉS

Villacoublay, 26 janvier. — Cet après-midi, deux avions évoluant à quelques minutes d'intervalle, ont capoté à l'aérodrome de Villacoublay. Le premier appareil a pris feu et son pilote, l'adjudant Dumont, a été carbonisé.

Le pilote du second avion, le lieutenant Druschmetz a expiré pendant son transport à l'hôpital.

UN PILOTE TUE-DANS LES LANDES

Bordeaux, 26 janvier. — Un journal de Bordeaux publie la dépêche suivante de Marcarosse (Landes) :

En attendant, un avion piloté par le lieutenant Adam, a heurté un pylône et s'est brisé. Le pilote a succombé. Un passager, le maréchal des logs Dejean, a été grièvement blessé.

LA PAIX

LA SITUATION MINISTERIELLE

Les interpellations seraient renvoyées à vendredi. — L'élection d'un vice-président.

Paris, 26 janvier. — L'impression très nette qui résulte des conversations de couloirs est que demain, la Chambre renverra, à vendredi, les interpellations sur la politique générale du gouvernement.

Après avoir élu le vice-président, en remplacement de M. André Laffitte, ministre des Finances, la Chambre décidera de renvoyer le rapport de M. Joseph Barthélemy sur la nomination des grands commissaires.

Aujourd'hui, au cours de la réunion du groupe de l'Entente Républicaine Démocratique, plusieurs députés ont contenu qu'il serait impolitique de rendre la vie impossible à un cabinet qui, nécessairement, le 17 février, sera démissionnaire. Il serait préférable d'attendre les quelques semaines qui nous séparent de cette date, pour apprécier le gouvernement à l'œuvre et envisager, le cas échéant, les modifications qui pourraient être apportées à sa composition.

D'autre part, on ne citait qu'une candidature au poste de vice-président, qui sera présentée par M. Groussier, député socialiste de la Seine.